



## AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET EXERCICE FINANCIER 2022  
ET  
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2022-2023-2024)

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Mirabel, que pour les fins d'adoption du budget de l'exercice financier 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, le conseil municipal de ladite Ville tiendra une séance extraordinaire le **20 décembre 2021, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Mirabel, ce 8 décembre 2021

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate